Saint-Jean-Bonnefonds

Notre commune – bulletin municipal d'information

www.ville-st-jean-bonnefonds.fr

n° 60
juillet 2018

Saint-Jean-Bonnefonds

Zoom : Une 2ème fleur pour Saint-Jean-Bonnefonds

La cérémonie de remise du Label Villes et Villages Fleuris Palmarès 2017 a eu lieu le mardi 17 avril 2018 à l'Hôtel de Région Auvergne-Rhône-Alpes à Lyon en présence de Nicolas Daragon, Président d'Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme, de Florence Dubessy et Florence Duvand, conseillères régionales, Vice-présidentes du Jury régional des Villes et Villages Fleuris. Lors de cette cérémonie, le diplôme du label 2 Fleurs a été remis à la commune.

Délivré par un jury régional, ce label, le premier à être connu par nos concitoyens, se positionne comme garant de la qualité de vie et de l'attractivité d'un territoire. A l'issue de sa visite, le jury a constaté le dynamisme et la volonté de la commune d'offrir un cadre de vie agréable aux habitants. Les réalisations et initiatives mises en place sont de qualité et en correspondance avec l'ensemble des critères du Label Villes et Villages Fleuris. Celui-ci distingue les communes qui s'engagent à créer un environnement favorable à l'accueil et au bien-être des habitants et des touristes. Il récompense les efforts des collectivités locales en faveur d'un patrimoine végétal et naturel propice à l'amélioration de la qualité de vie. Les critères d'attribution du label sont définis par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris et concernent aujourd'hui des enjeux tels que la qualité de l'accueil, le respect de l'environnement et la préservation du lien social. Il représente la reconnaissance extérieure du savoir-faire des agents et de la politique de la commune. Véritable outil d'éducation à l'environnement, le label Villes et Villages Fleuris participe à la transmission des valeurs liées au développement durable et au respect de la nature. Les problématiques de développement durable, du respect de l'environnement et de gestion raisonnée sont pris en compte avec la mise en place d'un fleurissement durable. Diminuer les coûts en matière de fleurissement est un des critères du Label.

Une commune labellisée est une commune où il fait bon vivre, qui attire les visiteurs et les nouveaux habitants avec une image positive.

La cérémonie « Fleurir la Loire » s'est déroulée à l'Hôtel du Département à Saint-Etienne. Le Département a reçu le trophée « Département Fleuri », la Loire rejoint ainsi les 22 départements labellisés en France, ce label de qualité national distingue et qualifie notre territoire.

Au cours de cette cérémonie, des Saint-Jeandaires participant au concours des maisons fleuries ont reçu un prix :

Catégorie Jardins d'agrément : 2ème prix pour M. et Mme Gérard Thomas et 24ème prix pour M. et Mme Daniel Thomasson.

Catégorie Appartement en immeuble collectif : Mme Bernadette Habougit et Mme Danielle Marsanne ont reçu les encouragements.

Catégorie décor végétal pour les bâtiments publics : EHPAD La Roseraie : 9ème prix.

Dans le département de la Loire, 41 communes arborent le label de 1 à 4 fleurs, Saint-Jean-Bonnefonds a donc rejoint en 2017 les 15 communes labellisées 2 Fleurs. Nos remerciements vont à tous les acteurs de ce label et plus particulièrement à l'équipe des espaces verts qui par son talent et sa créativité assure au quotidien l'embellissement de notre commune.

En couverture : Je Jardine ma commune : les plantations

Aux quatre coins de la commune entre culture de la terre et culture de l'esprit, il n'y avait qu'un pas ce samedi 26 mai 2018.

En effet le projet « je jardine ma commune » à réuni de nombreux habitants dans cette démarche participative écocitoyenne pour un cadre de vie toujours plus agréable et pour un partage intergénérationnel des valeurs et des savoir-faire. Ainsi des liens se sont créés ou consolidés au travers des 10 projets. Ces réalisations furent des temps de rencontres fort riches entre habitants, voisinage, comité de quartier du Fay, sans omettre les écoles, le centre de loisirs, le Conseil municipal jeunes, les services municipaux, le SEL et la Maison du Passementier, la médiathèque, sous les conseils des jardiniers des différentes sections des jardins familiaux de la commune.

Édito

Lorsque vous lirez ce bulletin, les vacances scolaires d'été démarreront. Comme vous le savez, pour la rentrée prochaine, la commune a décidé de revenir à la semaine de 4 jours dans ses écoles publiques suivant ainsi le choix très majoritaire des parents d'élèves.

Je vous invite à prendre connaissance des nouvelles modalités de mise en place des accueils périscolaire, du centre de loisirs ainsi que des conditions d'inscription et des capacités offertes découlant de cette nouvelle organisation du temps scolaire. Ces propositions tiennent compte des différents besoins exprimés par celles et ceux qui ont bien voulu nous le faire savoir, des analyses et échanges que nous avons pu avoir avec la mission d'animation Léo Lagrange, mais aussi des capacités d'accueil et des moyens financiers de la commune. En effet, nous devons nous organiser en tenant compte de l'arrêt de l'aide de l'Etat attribuée pour la mise en oeuvre des temps d'accueil périscolaire (dit TAP).

La mise en place du nouveau dispositif sera suivie avec attention. Des réajustements seront possibles en gardant à l'esprit que nous devons veiller en permanence aux dépenses à engager sur un budget à maîtriser.

Côté budget communal précisement, en dépit des difficultés liées aux désengagements de l'Etat, grâce à une gestion rigoureuse, nous avons pu maintenir un niveau d'investissement soutenu tout en poursuivant notre désendettement en maîtrisant nos frais de fonctionnement. Cette bonne gestion nous permet de ne pas augmenter les taux d'impôts communaux en 2018 ce qui est une bonne nouvelle pour tous. Nous avons orienté nos investissements sur la voirie avec en particulier la fin des travaux de la rue Croizat, pris la décision de réhabiliter le bâtiment de l'Espérance en 3 phases et poursuivi la mise en accessibilité de nos bâtiments communaux.

La nouvelle caserne des pompiers sera mise en service cet été au bénéfice des secours à la population et des conditions de travail de nos sapeurs-pompiers volontaires.

Au sujet de la zone de pont de l'âne Monthieu les travaux publics se poursuivent à bon rythme, la connexion de la rue Charras avec le carrefour à feux sur l'ex RN 488 est réalisée nous permettant un accès rapide à l'autoroute en direction de Lyon ou LePuy.

La commune a obtenu le label 2ème fleur au concours national des Villes et Villages Fleuris. Cette récompense est le résultat de nos efforts en faveur du cadre de vie, du développement durable et de la propreté. Ce label conforte notre engagement dans la démarche zéro phyto tout en soulignant la participation des habitants. Cette distinction valorise notre commune. Nous pouvons collectivement nous en réjouir.

La redynamisation du commerce local est aussi à souligner, merci à tous ces commerçants qui croient en l'avenir de notre commune. Nous accompagnons leurs efforts pour la rendre attractive sur ce plan là aussi.

Je terminerais en félicitant nos ados qui ont organisé le Fay'Stizik le 1er juin. Ils ont su imaginer, préparer, organiser un tel évènement. Le succès fut au rendez-vous. L'intérêt réside aussi dans le fait qu'ils ont su nous démontrer leur capacité à prendre leurs responsabilités et gagner ainsi notre confiance. Un bel exemple d'éducation citoyenne.

Bon été 2018.

Cordialement vôtre
le Maire Jean CHAVANNE

Bulletin municipal d'information
Directeur de la publication : Gilles Chardigny
dépôt légal : juillet 2018
Revue diffusée gratuitement dans tous les foyers saint-jeandaires.
Reproduction interdite.

Réalisation
Service communication
Mairie - BP 50014
42651 St-Jean-Bonnefonds cedex
0477950703
ville-st-jean-bonnefonds.fr
contact@ville-st-jean-bonnefonds.fr

Impression
imprimerie images création et impression

Photos
·Elus
·Service communication
·Associations

Réalisé avec des logiciels et des illustrations libres.
scribus.net , gimp.org
inkscape.org , openclipart.org
openstreetmap.org

Saint-Jean-Bonnefonds

4 Vie quotidienne
Vivre ensemble
LaMairie
Commerce - services

7 Cadre de vie
Pont de l'Âne - Caserne
Voirie et réseaux
Bâtiments

10 Sports et loisirs
Seniors
Trail
Associations

14 Jeunesse
Rentrée2018
Forum-CMJ
Accueil de Loisirs
Espace Jeunesse

19 Culture
Médiathèque
Maison du Passementier
Saison culturelle

22 Vie démocratique
Budget
Conseil municipal
Comités de quartier
Expression des listes

26 SEM

27 État-Civil

28 L'été et la rentrée

Vivre ensemble

Le concours continue... Au choix 5 minutes ou 135€

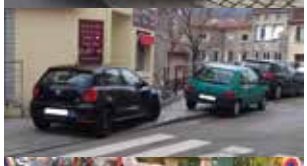

Depuis quelques mois, nous publions les exemples à ne pas suivre.
Des automobilistes peu respectueux des autres et souvent des enfants, des personnes âgées ou handicapées, continuent de « sévir » au détriment de la sécurité de tous.
La Police municipale a pour consigne de verbaliser les contrevenants sous l'autorité du Maire et de l'Adjoint en charge de la sécurité. Encore quelques exemples de comportements imbéciles et inciviques.
Nous vous incitons à respecter les réglementations en vigueur... sinon peut-être vous retrouverez vous dans cette rubrique.

Brûlage des déchets verts

Interdit toute l'année sur le territoire par arrêté préfectoral.

Les chiffres

En 2017, nous avons eu à déplorer 49 vols par effraction (domiciles, caves, garages, entreprises, associations). Ces chiffres communiqués par la Police nationale, toujours trop élevés, sont en légère baisse (58 en 2016). Il faut souligner qu'une vague de cambriolages pendant la période estivale a fortement impacté ces statistiques, jusqu'à l'arrestation en flagrant délit, grâce à la réactivité d'un voisin vigilant, de malfaiteurs venant de communes voisines. Pour les 5 premiers mois de l'année 2018, la tendance à la baisse se poursuit (11 en 2018 contre 16 en 2017) avec une recrudescence des vols sur chantiers.
N'hésitez jamais à appeler le 17 pour tout comportement douteux ou véhicule suspect. La Police nationale a indiqué dans son rapport annuel que Saint-Jean-Bonnefonds faisait partie des communes les plus calmes de la zone Police. Chacun, lors de ses absences, a la possibilité de s'inscrire à l'Opération Tranquillité Absence (se renseigner en Mairie ou sur le site www.interieur.gouv.fr). Ce geste engendre des patrouilles régulières. Pour le début d'année, les chiffres de la délinquance indiquent une hausse significative des escroqueries sur internet (carte bleue piratée). Soyez vigilants et ne communiquez jamais vos codes par téléphone. Les démarchages commerciaux à domicile sont soumis à autorisation de la mairie. En cas de doute sur l'identité des démarcheurs, appelez la Mairie pour signaler ces démarchages. N'ouvrez jamais à une personne non identifiée et ne portant pas de badge officiel et d'autorisation.

Bruits de voisinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité, telles que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses... ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Déjections canines

La Municipalité met tout en oeuvre pour améliorer le cadre de vie des habitants. Toutefois le comportement de certains de nos concitoyens par désinvolture ou manque de civisme cause de nombreux désagréments. Certains propriétaires de chiens laissent délibérément leurs compagnons faire leurs besoins n'importe où. Les trottoirs, les massifs et espaces verts, les aires de jeux pour enfants sont régulièrement souillés de déjections canines. C'est le constat quotidien des services municipaux chargés du nettoyage et de la propreté de la commune. Pour préserver notre bien vivre ensemble, la Municipalité s'efforce à intervalles réguliers, notamment lors de la publication du bulletin municipal de sensibiliser les propriétaires de chiens contre les nuisances occasionnées. Malgré ces messages de sensibilisation, l'incivilité d'une petite minorité reste de rigueur. L'arrêté du 8 juillet 2014 précise que les propriétaires d'animaux doivent veiller à ne pas laisser salir le domaine public par les déjections de l'animal. En cas de souillure, le responsable de l'animal au moment des faits devra immédiatement ramasser la déjection. Pour ce faire, des sacs sont mis à disposition des propriétaires ou détenteurs d'animaux dans les « Espaces Toutounet » situés dans différents lieux de la commune. Leur fonctionnement est très simple. Le distributeur fournit des sacs en plastique qu'il suffit d'enfiler comme un gant pour saisir hygiéniquement les déjections. Une fois le sac retourné, il vous suffit de le nouer et de le jeter dans une poubelle. Les distributeurs sont réapprovisionnés en sacs régulièrement. Un sac dans votre poche au départ de la promenade fera aussi l'affaire « Un geste simple pour la qualité de vie de tous ». Conformément à l'article R.632-1 du Code Pénal, le non-respect de l'arrêté sera sanctionné par une contravention de 2ème classe d'un montant de 68 €.
La propreté est l'affaire de tous ! Nous sommes tous responsables et nous devons tous être acteurs de la propreté pour améliorer notre cadre de vie et rendre la commune encore plus agréable à vivre.

La Mairie

Emplois d'été

Cet été, 13 jeunes Saint-Jeandaires de 16 à 17 ans, sont affectés aux services administratifs, techniques ou espaces verts pour une durée hebdomadaire de 35h ou 37h30 répartie sur une ou deux semaines, entre juin, juillet et août. Cette expérience de premier emploi avant 18 ans, restera très enrichissante pour nos jeunes, partageant le quotidien du monde du travail, ils auront ainsi découvert la commune d'une autre façon. Merci aux services pour l'accueil et les conseils apportés dans les différentes tâches.

Suivez l'actualité de Saint-Jean-Bonnefonds avec l'application illiwap en taguant ce QRCode ou en composant le code émetteur dans l'application illiwap@42650

illiwap est une application pour smartphone (disponible sous iOs et Android) qui vous permet de suivre les **alertes**, **infos utiles**, **messages pratiques** de votre commune. illiwap n'est pas un réseau social. Il s'agit d'une **application illimitée, gratuite, sans publicité**, **légère et respectueuse de la vie privée** (aucune inscription, aucun nom, numéro de téléphone ou adresse email pour les utilisateurs). Saint-Jean-Bonnefonds fait partie des villes pilotes pour le lancement de cette application.

www.illiwap.com

A votre service

Ma Commune, Ma Santé

N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie sur les possibilités offertes par ce dispositif de mutuelle complémentaire ouvert à tous les habitants saint-jeandaires. Vous pourrez ainsi comparer les différentes propositions par une étude personnalisée, sur RDV, et ainsi adapter vos contrats à vos réels besoins.

Dates des permanences :
› mercredi 12 septembre de 9h à 12h
› vendredi 21 septembre de 9h à 12h
› lundi 1er octobre de 14h à 17h.

Prendre rendez-vous en mairie au 04 77 95 07 03
www.macommunemasante.org

L'assistance architecturale

Parce que tout projet de construction, de rénovation ou de transformation de son habitat représente à la fois un impact réel sur notre cadre de vie et un lourd investissement, le Département vous offre l'aide de professionnels pour vous conseiller avant toute réalisation.

Ces architectes répondent à toutes vos questions :
› Où puis-je construire ?
› Comment implanter un nouveau bâtiment ?
› Pourquoi orienter les ouvertures de ce côté-ci ?
› Quel coût dois-je envisager ?
› Pourrais-je agrandir mon garage et pour quelle utilisation ?
› Comment chauffer cette extension d'habitation ? etc,...

Pour contacter les architectes :
Maison Départementale de l'Habitat et du Logement.
20 rue Balay - Saint-Etienne
deux vendredis par mois
Christelle Chanavat au 04 77 59 96 50

Commerces - services : ce qui change

Boulangerie Patisserie A.DUPONT
7 rue Jean Jaurès | 04 77 95 26 67

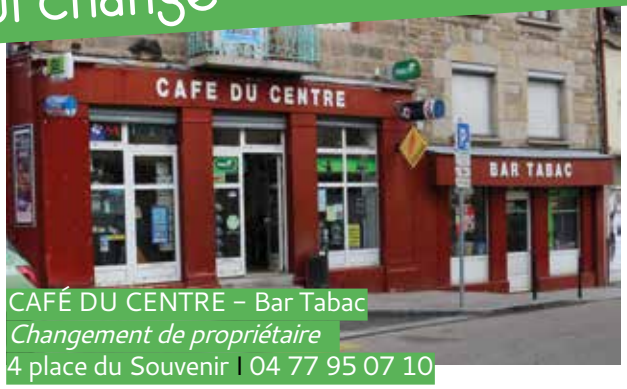

CAFÉ DU CENTRE – Bar Tabac
Changement de propriétaire
4 place du Souvenir | 04 77 95 07 10

Auto École Saint-Jeandaire
9 boulevard Aristide Briand | 04 77 95 1 6 49

NOVA INSTITUT
10 rue Victor Hugo
04 77 90 65 61

Boulangerie – Pâtisserie BLANC
8 place de la République | 04 77 95 01 69

Boucherie de la CHAZOTTE
4 rue Jean Jaurès | 04 77 34 10 54

L'office notarial de Maître Carine BINGA HANTO, notaire à la résidence de SAINT JEAN BONNEFONDS (Loire) 3, rue Voltaire, sera ouvert au public au cours de la première quinzaine de septembre 2018.

Marché
Tous les jeudis
de 17h à 20h
Place Saint-Charles

Prochainement, Le cabinet infirmier Sabot-Pastel, initialement situé au 24, rue Émile Zola déménage au 63, rue Victor Hugo à Saint-Jean-Bonnefonds. La remise à neuf des locaux ainsi que sa configuration permettront désormais d'accueillir les personnes à mobilité réduite.
Grâce à sa nouvelle organisation, deux salles sont disponibles pour l'installation de deux professionnels de santé.

Améliorer son attractivité et mieux informer sur la vie de la commune, tels sont les principaux objectifs de l'installation aux entrées de ville, au rond-point de la médiathèque ou encore au Fay, d'un mobilier urbain, de forme Totem, de quatre mètres de hauteur.
Vitrine de la commune, ces totems participent à la démarche globale engagée par l'équipe municipale, en concertation avec les commerçants, pour dynamiser l'activité commerciale de notre commune. Il préfigure en outre la mise en place d'une véritable stratégie de signalisation cohérente et efficace.

Perspective esplanade Nord (© SEURA)

Perspective rue Emile Zola ouest (© SEURA)

Pont de l'Ane - Monthieu

Point sur les travaux

Fin de la première phase des travaux

La première phase de travaux ayant débuté en septembre 2016 a pris fin le 23 avril 2018 avec l'ouverture à la circulation de la rue Marc Charras. Pour rappel, ces travaux ont consisté en :

> l'élargissement et la prolongation de la rue Mars Charras jusqu'à la RN 488 ;
> le réaménagement de l'échangeur Thiollière (sortie n°16 de l'A72) ;
> le réaménagement de la partie est de la rue Emile Zola.

Début de la deuxième phase des travaux

Une nouvelle phase de travaux a débuté mi-mars 2018 avec la requalification du tronçon déclassé de la RN 488 en boulevard urbain d'entrée de ville. Cela nécessite une adaptation de la circulation avec la mise en 2x1 voies de la rue de la Montat (tronçon déclassé de laRN488).

Des travaux ont également débuté pour l'aménagement d'un vaste espace public végétal en entrée de ville « esplanade nord ») et la prolongation de la rue Ferrer jusqu'à Ikea.

D'autres suivront au dernier trimestre 2018 sur la rue Emile Zola pour la requalification du tronçon ouest. Ils nécessiteront une adaptation de la circulation avec la mise en sens unique de la rue Emile Zola pendant quelques mois. La rue Jean Huss sera fermée à deux reprises. Une déviation sera alors mise en place.

Cette deuxième phase de travaux prendra fin au deuxième trimestre 2019. Les accès aux commerces du secteur serontmaintenus pendant cette période. Les éventuelles adaptations du planning et du chantier donneront lieu à la diffusion de lettres «Info travaux» auprès des habitants et des entreprises.

Pont de l'Âne Monthieu
L'entrée en ville

Exposition

L'Établissement Public d'Aménagement de Saint-Etienne en charge de la requalification du quartier Pont de l'Ane –Monthieu vous invite à découvrir son exposition itinérante consacrée au quartier Pont de l'Ane –Monthieu. Vous y trouverez des éléments historiques, une présentation de l'ambition urbaine qui y est développée ainsi que du projet Steel, accompagné de sa maquette.

Du 16 juillet au 4 septembre 2018, à la Médiathèque.

-EPA-SAINT-ÉTIENNE-

Voirie et réseaux

RUE AMBROISE CROIZAT

Avant

Pendant 6 mois, les entreprises de terrassement, de maçonnerie et de voirie se sont relayées pour effectuer les importants travaux de la rue Ambroise Croizat. Les terrassements ont démarré en novembre 2017 pour l'élargissement et la préparation de la pose des murs de soutènement en béton préfabriqué. En mars, les travaux de finition pouvaient commencer pour une réouverture de la voirie mi-avril, six mois après le début du chantier. Les plantations sur la bâche posée dans les espaces verts auront lieu cet automne et seront réalisées par les services municipaux. Ces travaux s'inscrivent comme une étape d'un projet global de rénovation de cet axe important de notre commune allant du boulevard Jean Rostand jusqu'à l'entrée du Bourg.

Après

CHANEY

Après la rue Ambroise Croizat en 2017, le réaménagement de la voirie se poursuivra par la rue de Chaney. Une deuxième phase aura lieu cette fin d'année 2018 entre le boulevard Jean Rostand et le hameau de Chaney. Pour répondre aux besoins de sécurité des piétons, un trottoir sera créé, du hameau jusqu'au boulevard. En mauvais état, la chaussée sera intégralement reprise, après l'enfouissement des réseaux secs et changement du réseau unitaire.
Une nouvelle conduite d'eau sera posée sur la partie basse. L'ensemble de ces travaux sera réalisé début d'année 2019 et engendrera une circulation difficile.

RUE DU PUITS DU FAY

Afin d'assurer une continuité piétonne entre le Pôle festif et sportif et la rue Jean Monnet, la rue du Puits du Fay sera relookée cet été. Les travaux démarreront courant juin par la pose des réseaux et s'achèveront à l'automne avec les plantations.
Des candélabres de faible puissance, avec foyers LED et détections radar seront installés dans la continuité de ceux déjà posés à l'entrée du Pôle.

MAISON ROUGE

Après la réfection de la chaussée au lieu-dit Beuclas situé au nord de la commune, c'est au tour de la chaussée du lieu-dit Maison Rouge au sud de faire peau neuve. Les travaux réalisés courant avril donnent satisfaction aux habitants du quartier et aux utilisateurs.

Bâtiments et transition énergétique

En ce début d'année après le vote du budget , nous pouvons lancer les nouveaux travaux d'investissement dans les bâtiments communaux. Notre objectif n'a pas changé. Nous allons rendre nos locaux encore plus accessibles, moins consommateurs d'énergie, réhabiliter l'Espérance pour lancer le renouveau du centre bourg et répondre aux besoins de demain.

ACCESSIBILITÉ

Les travaux de mise en accessibilité des bâtiments municipaux vont se poursuivre. Nous avons budgété 245 000€ pour répondre à nos obligations envers les personnes atteintes d'un handicap ou à mobilité réduite. Cette année, l'école élémentaire Lamartine s'équiper d'un ascenseur qui desservira tous les niveaux, rendant ainsi ce groupe scolaire (élémentaire et maternelle) entièrement accessible. La médiathèque sera aussi remise aux normes.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Nous continuons nos actions contre le réchauffement climatique, pour la limitation de nos consommations d'énergie et la production de gaz à effet de serre.
Ces actions engendrent aussi une réduction des coûts de fonctionnement qui profite à tous. Une nouvelle consultation pour l'achat du gaz a été lancée. Les travaux sur l'éclairage de la Médiathèque et de l'école Lamartine vont être réalisés par la mise en place d'appareils équipés de LED.
L'éclairage de la salle de la Trame sera également repris et la ventilation sera améliorée assurant ainsi un meilleur confort aux spectateurs.

BÂTIMENTS DE L'ESPÉRANCE

Les travaux sur les bâtiments de l'Espérance vont débuter cet été. Ce chantier commencera par la dépose du toit amianté du boulodrome. Ce type d'intervention demande certaines précautions. L'accès aux bâtiments sera limité et les activités de plusieurs associations seront impactées le temps des travaux.
La première phase qui devrait être terminée pour le début d'année 2019 comprend la réfection complète du boulodrome couvert, sa mise à niveau pour le rendre directement accessible de plain pied, la création d'un hall polyvalent et la reconstruction du bar.
Une deuxième phase est prévue en 2019 et une dernière en 2020, afin de donner aux utilisateurs le plus rapidement possible des locaux accueillants et fonctionnels.

CRÈCHE ET AUTRES BÂTIMENTS

Nous poursuivrons aussi les travaux concernant la crèche pour donner un espace de jeu supplémentaire à nos bambins en équipant d'un sol souple la deuxième terrasse.

D'autres bâtiments continueront à recevoir des travaux d'entretien et de réparations pour que notre patrimoine reste en parfait état afin de recevoir, dans les meilleurs conditions, l'ensemble du public.

Le Goûter des seniors

Le goûter des seniors, au Pôle du Fay, le 17 février

Environ 150 Saint-Jeandaires étaient au rendez-vous pour cet après-midi festif.

Chacun avait rejoint le Pôle du Fay soit par ses propres moyens, soit en co-voiturant, soit en empruntant le mini-bus mis à disposition par la commune et piloté de main de maître par André Gacon, conseiller municipal. Les résidents de la Roseraie et leurs accompagnateurs, venus nombreux, ont également participé à ce moment de convivialité offert par le CCAS.

Tous les bénévoles présents doivent être remerciés pour leur investissement à l'attention des seniors, ainsi que les services pour leur aide précieuse.
Valérie et Julien, de retour à Saint-Jean-Bonnefonds ont mis une belle ambiance et ont partagé avec tous les invités les bugnes, gâteaux et autres mignardises confectionnées par les boulangers-pâtissiers de la Commune.
Monsieur le Maire s'est félicité du succès de ce type d'animation à destination de nos seniors et a participé au spectacle accompagné de tous les bénévoles.

Une plante a été offerte à toutes les dames de l'assistance parmi laquelle on notait la présence d'Antoinette, toujours partante pour faire la fête à tout juste un peu plus de 100 ans !!! Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine.

La semaine bleue

demandez le programme !

La semaine bleue aura lieu cette année du (8 au 14 octobre) avec le thème **« Pour une société respectueuse de la planète : Ensemble agissons »**

Comme les années précédentes une après-midi récréative gratuite organisée avec Sorbiers se déroulera le **lundi 8 octobre** au Pôle du Fay.

Le repas des seniors aura lieu **le samedi 13 octobre**, salle du Pinson.

ATTENTION ! PLACES LIMITÉES. PRIX PAR PERSONNE : 9 €

Le spectacle offert par le Conseil Départemental au Zénith est prévu le jeudi 18 octobre.

Possibilité de transport : 5 € par personne.

Inscriptions en mairie pour les 3 manifestations : à partir du 10 septembre jusqu'au 28 septembre

Le trail Saint-Jeandaire

Le trail de Saint-Jean-Bonnefonds organisé par Atousport, Saint-Jean Sport Détente et l'Office municipal des sports a eu lieu le dimanche 1er avril. Environ 400 coureurs ont répondu à l'appel, soit un peu moins que l'an passé, sûrement en raison du week-end de Pâques. Ils étaient 87 coureurs sur le 24 km, 121 sur le 14 km, 136 sur le 8 km, 48 marcheurs et la traditionnelle course enfant avec 87 scolaires.
Le beau temps a accompagné les participants et le groupe local les Jeandaires rock a animé la manifestation qui avec un nouveau tracé n'a pas manqué de piquant. Cette année c'est l'association CHUKids qui a été choisie pour remettre une somme d'argent correspondant à un euro par inscription.
Pour les coureurs le trail de Saint-Jean-Bonnefonds et en particulier le 24 km est un parcours roulant mais aussi exigeant.
Les associations organisatrices remercient la municipalité, les propriétaires et les bénévoles qui participent activement au bon déroulement de cette manifestation.

8 km

1er Mickael Chapon | 30'55"
Pauline Vacher | 38'56"

2 Sebastien Rollandet | 31 '13"
Annick Clouvel | 39'31 "

3 Sébastien Marzilli | 32'33"
Nadia Royon | 39'53"

14 km

1er Robin Faricier | 57'38"
Clarisse Thomas | 1h01'39"

2 Nicolas Falatik | 58'51 "
Elodie Gouttenoire | 1h1'0'46"

3 Nicolas Darmeix | 59'51 "
Perrine Leca | 1h14'00"

24 km

1er Guillaume Lacassagne | 1 h42'42"
Charlotte Dauchot Atousports | 2h03'12"

2 Mickael Guion Atousports | 1h45'16"
Fabienne Miolane | 2h05'48"

3 Pierre Henry Meynieux | 1 h45'18"
Claire Macazaga | 2h1 7'17"

En direct des associations

Et si on jouait de la musique !!!

Après une année bien remplie, l'Union Musicale clôturera sa saison avec la traditionnelle retraite aux flambeaux du vendredi 13 juillet, (départ du stade Thiollière à 21H). Puis, elle assurera la cérémonie officielle du samedi 14 juillet au matin.
Quelques semaines de vacances bien méritées avant de reprendre les répétitions le dimanche 2 septembre au gymnase Jean Tardy.
La société participera ensuite au forum des associations au cours duquel les personnes désirant intégrer les rangs de l'harmonie pourront s'informer auprès des musiciens du stand. Tous les musiciens sont les bienvenus quel que soit leur niveau. L'ambiance est détendue et le travail sérieux. Les programmes sont variés avec du classique, des musiques de films, de variétés, de danse, rock'n roll... La musique est un loisir qu'il faut entretenir, alors venez nombreux rejoindre les 39 musiciens qui forment l'Union Musicale. Vous ne le regretterez pas. Les répétitions ont lieu tous les dimanches matin à 9h30 au stade Jean Tardy.
Le dimanche 11 novembre, l'Union Musicale assurera le défilé et la prise d'armes de cette cérémonie officielle.
Puis l'année 2018 se terminera par le traditionnel et tant attendu concert de Sainte Cécile, le samedi 24 novembre 2018 salle de la Trame.

Pour tout renseignement merci de contacter :

Président I Marc Messana I 06 84 45 24 56
Directeur musical I Jean-Paul Vindrier I 06 42 89 39 49
Site internet I harmoniestjeanbds.free.fr
Page facebook I Union Musicale de Saint-Jean-Bonnefonds

Don du sang

VENDREDI 7 SEPTEMBRE
Pôle festif du Fay
de 16h à 19h

Collation à la suite
du prélèvement

Forum des Associations

organisé par le Comité
d'animation saint-jeandaire

SAMEDI 8 SEPTEMBRE 2018
au Pôle Festif
et Sportif du Fay
de 10h à 12h30
et 13h30 à 17h

Venez vous inscrire aux différentes activités de la commune !

La fête de la batteuse

Le Comité d'animation saint-jeandaire et l'association «La roue lente» vous invitent le

DIMANCHE 9 SEPTEMBRE 2018
au Pôle Festif et Sportif du Fay à partir de 7h

démonstrations, marché artisanal, animations enfants,
buvette, restauration !

En direct des associations

Club socio culturel et sportif

Une association dynamique qui se porte bien

Déjà 47 ans que le Club Socio Culturel & Sportif a été créé. Il demeure toujours aussi dynamique avec une augmentation de 7 % de ses adhérents passant de 549 à 587 cette saison et il reste l'Association la plus importante de la Commune. Les 29 activités proposées sont très diversifiées et ouvertes aux enfants à partir de 4 ans ainsi qu'aux adultes.

Ces dernières années de nouvelles sections ont été créées telles que :

> Oenologie qui a rencontré un vif succès (un 2ème cours a été ouvert cette année)
> Aïkido
> Hip Hop

Pour cette saison, l'Escrime Médiévale a vu le jour à Saint-Jean-Bonnefonds les mercredis de 18h30 à 20h30 à l'Amicale de la Baraillère (rue Victor Hugo) ainsi qu'une section «Echecs enfants & adolescents» deux jeudis par mois de 17h45 à 18h45 à cette même Amicale. Par ailleurs, la section «Histoire Locale» a connu un véritable renouveau et la brochure «Saint-Jean-Au-Fil du Temps» n° 28 sera disponible au Forum des Associations où le Club et ses Responsables de Sections seront présents. Le Gala de la section «Danse» clôture avec brio chaque fin de saison. Il concrétise le travail de 162 danseuses et de leur professeur Nathalie TORRENTE. Cette année ce Gala aura lieu le 16 juin prochain au FIRMAMENT de Firminy.

Le Club Socio Culturel & Sportif organise pour les vacances de la Toussaint, Février et Pâques des activités sportives et culturelles pour les enfants de 6 à 11 ans. Les activités proposées leur permettent de découvrir des nouvelles disciplines telles que :
escalade, korfball, thèque, jonglerie, accrosport, escrime, secourisme etc..Une plaquette est distribuée dans les écoles par l'intermédiaire des professeurs des écoles et est mise en ligne sur le site de la Mairie quelques semaines avant les vacances.

Le Club n'oublie pas ses seniors et organise, chaque année, un voyage en partenariat avec la Résidence «LA ROSERAIE» en automne ; ainsi 47 d'entre eux sont partis dans les Pyrénées Orientales du 9 au 13 octobre 2017. Il faut souligner l'importance du bénévolat et des personnes qui sont prêtes à s'investir dans certaines actions, que ce soit au sein du Club dans différentes sections ou à diverses manifestations saint-jeandaires. Le Club a toujours besoin de bénévoles responsables dans certaines activités.

Pour tous renseignements, vous pouvez joindre la Présidente :
Michèle OSTERMANN
04 77 95 28 26 I portable 06 82 45 14 93

Ecole de musique et des arts

Sports et loisirs
Vie associative

Dès le mercredi 5 septembre, l'école de musique vous donne rendez-vous pour prendre les inscriptions, donner des renseignements.

Le 24 septembre les cours reprendront :
Cours individuels de trompette, flûte, trombone, clarinette, piano, guitare, guitare électrique, batterie, chant.
Cours collectifs de salsa
Atelier « chansons en scène »
Théâtre
groupe de musiques actuelles
ensemble « petit orchestre »
Et cette année ouverture d'une classe de dessin, bande dessinées, ouverte aux enfants (à partir de 6 ans), ados, adultes !

Retrouvez nous sur notre site :
www.musiquesaintjean.fr
Facebook : facebook.com/musiquesaintjean

Les Séniors rejoignent le centre-bourg

Après concertation et réaménagement de l'Espace Voltaire, le club Loisirs et les Dynamic's Mardis vont prendre possession, dès la rentrée, de leurs nouveaux locaux. Plus accessible et central que la salle du Pinson, qui sera dorénavant entièrement dédiée à l'école de musique, le choix de ce lieu a fait l'unanimité des participants à ces après-midi d'échanges, de jeux et d'activités diverses et variées qui se déroulent :

Pour les Dynamic's Mardis Le mardi de 14h à 17h sous la houlette de Marie-Jo MANUS Tél 04 77 95 23 27

Pour le club Loisirs Le jeudi de 14h à 17h , avec Lucienne DURAND Tél 04 77 95 05 17

Espérance

Assemblée générale le 4 juillet à 19h
Les adhérents souhaitant participer à nos activités devront s'acquitter de leur cotisaton 2018/2019 dès le 1er Juillet.
Fermeture annuelle pour congés du 30 Juillet jusqu'au 26 Août inclus.
En raison des travaux les accès aux locaux seront modifiés dès la fin Juin.

Rentrée 2018

Les groupes scolaires publics du Fay, de la Baraillère et de Lamartine reviennent à la semaine de 4 jours à compter de la rentrée de septembre 2018. Les enfants auront donc école les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30. Voici quelques précisions concernant les temps péri et extra-scolaires, qui répondent à vos besoins d'accueil et de prise en charge de vos enfants durant leurs temps libres.

CALENDRIER SCOLAIRE 2018-2019

> **Rentrée des élèves**
lundi 3 septembre 2018

> **Vacances de la Toussaint**
Fin des cours
samedi 20 oct 2018
Reprise des cours
lundi 5 nov 2018

> **Vacances de Noël**
Fin des cours
samedi 22 déc 2018
Reprise des cours
lundi 7 janv 2019

> **Vacances d'hiver**
Fin des cours
samedi 16 fév 2019
Reprise des cours
lundi 4 mars 2019

> **Vacances de printemps**
Fin des cours
samedi 13 avril 2019
Reprise des cours
lundi 29 avril 2019

L'ÉCOLE

lundi, mardi, jeudi, vendredi
8h30 - 11h30 /
13h30 - 16h30

Pour une première inscription à l'école, vous devez :

> effectuer une pré-inscription en mairie muni du livret de famille et d'un justificatif de domicile

> vous inscrire ensuite auprès de l'école avec le carnet de santé et le justificatif délivré en mairie.

LA SEMAINE SCOLAIRE 2018-2019

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30 8h30	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil de loisirs jusqu'à 18h	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire
8h30 11h30	École	École		École	École
11h30 13h30	Restauration	Restauration		Restauration	Restauration
13h30 16h30	École	École		École	École
16h30 18h30	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire		Accueil périscolaire	Accueil périscolaire

LE RESTAURANT SCOLAIRE

dans chaque groupe scolaire
lundi, mardi, jeudi, vendredi 11h30 / 13h30

PRIX DES REPAS

tarif 1 : prix du repas à 4,15 €
tarif 2 : prix du repas à 3,60 € pour un quotient familial délivré par la Caisse d'Allocations Familiales inférieur à 750 € ou pour un quotient familial mensuel inférieur à 750 € calculé sur le revenu fiscal de référence si plus favorable.

FACTURATION DES REPAS

Les repas pris dans les restaurants des écoles de la commune sont facturés. Les familles reçoivent à la fin de chaque mois une facture.

INSCRIPTIONS

Si vous n'avez pas encore rempli le dossier d'inscription, merci de prendre contact le plus rapidement possible avec la mairie.

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE : AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE

L'Accueil Périscolaire concerne les enfants maternels et primaires des groupes scolaires publics du Fay, de la Baraillère et de Lamartine (regroupement des enfants par groupe scolaire).
Il est assuré les lundi, mardi, jeudi et vendredi matins de 7h30 à 8h30, et dès la fin des cours, de 16h30 à 18h30.
Le soir, un temps collectif de pause et de goûter sera proposé de 16h30 à 16h50 aux enfants de maternelle et d'élémentaire préalablement inscrits. Puis, les enfants auront plusieurs possibilités, à choisir au moment de l'inscription :

	C'EST QUOI ?	QUAND ?	POUR QUI ?
Accueil périscolaire « classique »	Temps d'activité « libre », sous la forme de petits jeux au choix	de 16h50 à 18h30 tous les jours d'école, avec départs échelonnés	Les enfants des classes maternelles et élémentaires
Accueil périscolaire « spécifique »	Temps d'atelier encadré, sportif, culturel ou artistique (par cycle)	un soir par semaine, avec un horaire fixe de 16h50 à 17h30	Les enfants des écoles élémentaires uniquement à 17h30, les enfants seront dirigés vers l'accueil périscolaire « classique »
Accueil périscolaire « Léo cartable »	Temps d'étude, pour « apprendre à apprendre »	les lundi, mardi et jeudi, avec un horaire fixe de 16h50 à 17h30	

L'ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI

Dès septembre, le mercredi redeviendra un temps extra-scolaire. Un accueil de loisirs sera donc mis en place de 8h30 à 18h00, avec la possibilité d'arriver dès 7h30 le matin.

Les enfants des secteurs maternel et élémentaire seront accueillis sur le site Lamartine, 29 boulevard Aristide Briand.

Cet accueil de Loisirs est réservé prioritairement aux enfants ayant le domicile d'au moins un de leurs parents (détenteurs de l'autorité parentale) sur la commune de Saint-Jean-Bonnefonds.

Pour les enfants « hors commune », l'inscription sera possible sous réserve des places disponibles.

Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre la mission d'animation Léo Lagrange de Saint-Jean-Bonnefonds

> par téléphone au 04 77 95 15 44

> par courriel à leo.stjbonnefonds@free.fr,

ou vous rendre sur le site internet www.enfance-jeunesse-leolagrangest-jeanbonnefonds.org

Un dictionnaire pour ta rentrée en 6ème

École du Fay - classe de Mme Roméas

École Baraillère - classe de Mme Colombet

École Lamartine - classes de Mmes Sergent et Salles

École Saint-Joseph - classe de Mme Fraisse

4ème édition du Forum Petite enfance-enfance

Mercredi 28 mars 2018, Place Saint-Charles, un petit village autour du kiosque !
Fidèles à leurs engagements, les structures petite enfance-enfance ont toutes répondu présent : les crèches Petits Mômes et le Colombier, le RIAPE représentant les assistantes maternelles, le LAEP et ses encadrantes, les Francas, Léo Lagrange (Accueil de loisirs, Collectif jeunes, pôle jeunesse), le Club socio-culturel, l'AGASEF et ses médiatrices. Chacune avec ses missions différentes, a accueilli enfants et parents et a répondu aux questions de tous.
Le Collectif Jeunes proposait gâteaux faits maison, boissons, bonbons : la recette aidera au financement de projets. L'atelier dessins animé par Sophie Devun a connu un grand succès, ainsi que la décoration de galets, proposée par l'Accueil de loisirs : beaucoup d'artistes en herbe, repartirent heureux avec leur trésor.
Les jeux en bois des Francas, les jeux d'échecs du Club socio-culturel ont quant à eux, permis de distraire petits et grands et l'animation musicale a mis un point de gaité à cette manifestation.
Les dessins réalisés par les enfants des structures ont été affichés sous le kiosque, dans le cadre de la journée mondiale de La «Grande lessive » ® du 29 mars 2018.

Merci à toutes les structures pour leur implication ainsi qu'aux services techniques pour leur aide.

Je jardine ma commune

Le conseil municipal jeunes en pleine action

Cette année, les élus du CMJ, divisés en deux groupes travaillent sur différents projets.
Le groupe développement durable participe à «Je jardine ma commune», en créant un mur végétal derrière la maison des insectes avec du jasmin et des rosiers ainsi que des plantations en pleine terre de plantes odorantes dans un espace limité par des rondins, recouvert de copeaux en bois afin de limiter l'apport en eau.
Le groupe intercommunal, intergénérationnel, interculturel, après avoir organisé la Marche des Droits de l'Enfant en novembre 2017, travaille sur deux idées. La première est la confection de panneaux indicateurs pour sensibiliser la population sur les réalisations effectuées par leurs soins, cabane à livres, maison des insectes..., la deuxième est une après-midi récréative avec les personnes âgées autour de chants, danses, goûter.
Merci à tous ces jeunes pour leur implication dans la vie de la commune.

Après-midi récréative entre les CMJ et les résidents de La Roseraie

Crèches : partage de jeux

Depuis 2 ans, un projet «partage de jeux» est mis en place au Pôle Saint-Jean-Bonnefonds.
L'objectif est de faire découvrir de nouveaux jeux aux enfants et aux professionnels afin de réduire les achats ou de les tester avant d'investir.
Il permet aussi de créer du lien entre les deux structures, de favoriser les échanges entre les professionnels et de réfléchir sur la place du jeu chez l'enfant.
Ces jeux sont remplacés à chaque période de vacances scolaires.

AgDS Le Colombier

AgDS Les petits mômes

Accueil de Loisirs Enfance : des loisirs éducatifs dans un esprit de bienveillance !

Quelques projets et activités pendant les vacances et les mercredis après-midi :

> **Nos coins « blabla » :** des rendez-vous réguliers avec des outils adaptés, conçus par l'association « petits citoyens » pour les différentes tranches d'âges et qui ont pour but de forger le sens critique des enfants à travers l'analyse, l'argumentation, la confrontation d'idées... Pour devenir un petit citoyen épanoui ! (ex : jeu « les z'emotions », jeu de carte « petit citoyens », ciné-débat...).

> **La «Grande lessive » ®**,lors du Forum.
- Création d'oeuvres plastiques pour l'affichage
- Investissement des grands primaires sur la conception et l'animation d'un stand en lien avec le thème du projet enfance jeunesse de la commune.

> **Les rencontres avec la Roseraie :** les petits, comme les ados, rencontrent régulièrement les résidents pour des temps de jeux conviviaux. Ils se sont d'ailleurs tous retrouvés pendant les vacances d'hiver à la Médiathèque pour assister à une animation autour de contes. De plus, pour clore la saison ils sont allés voir tous ensemble un spectacle à « la Trame », suivi du vernissage d'une expo photo venant immortaliser toutes ces rencontres !

Déjà plusieurs autres dates sont prévues autour de diverses animations (fête de la musique, pique-nique, jeux de société...)

Le Carnaval de Mardi-Gras : 13 février 2018

Ce projet a été organisé avec l'Accueil de Loisirs petite enfance-enfance, le Collectif Jeunes et le Comité d'animation.
Les ados pendant l'Accueil Jeunes ont réalisé avec beaucoup de soins le corps de Monsieur Carnaval et les enfants de l'ALSH ont réalisé la tête et décoré le char !
La troupe La Baroufada de Saint-Etienne est intervenue pour initier les jeunes et les primaires à la percussion et a animé les rues de la commune pendant le défilé du cortège !
Place Saint-Charles, un concours de déguisements était organisé pendant que la population pouvait se régaler au stand de vente de bugnes, crêpes et boissons tenus par le Comité d'animation et le Collectif Jeunes.
Et en clôture de cet évènement et conformément à la tradition, Mr Carnaval a été brûlé dans un grand feu de joie...

Espace Jeunesse

Une saison pleine de projets/ !

Atelier graff...

De septembre aux vacances d'automne, une quinzaine d'ados ont participé à un atelier «graff» sur le mur du parking de la médiathèque. Ils ont découvert les techniques du dessin à l'aide de bombes à graffer. Cette fresque a été inaugurée le 23 février en présence de M Le Maire, des élus ainsi que du député R. Juanico.

Un RDV désormais classique : le Forumdes jobs saisonniers

Un RDV désormais classique : le Forum des jobs saisonniers Marquant le début de la campagne des jobs d'été, le forum s'est déroulé le samedi 17 mars 2018 matin à l'Espace Jeunesse : proposition d'offres d'emplois dans différents secteurs tels que hôtellerie, restauration, animation, cueillette...mais aussi, présentation de la formation BAFA et du service civique.
Notre partenaire de la Mission Locale a aidé les jeunes à rédiger leur CV et lettre de motivation. Et en automne, à l'Espace Jeunesse, ce sera l'heure de la campagne des jobs saisonniers d'automne/hiver !

Intergénérationnel...

Voici des moments auxquels on tient particulièrement à l'Espace Jeunesse, des moments de rencontre et de partage avec les résidents de la Roseraie autour d'un Loto ou de la confection de la galette des Rois... Courant juin, ce sont des ateliers numériques qui seront proposés par les jeunes aux personnes âgées, ce sera l'occasion pour eux de transmettre leurs «savoirs» numériques à l'ancienne génération.

Le Fay'Stizik le vendredi 1er juin

Suite au succès de l'année dernière, Le Collectif Jeunes a relancé le Fay'Stizik ! Des jeunes talents ont eu la possibilité de se produire sur la scène du Pôle festif et une soirée « dance floor » animée par un jeune DJ a clôturé cet évènement !
Le Collectif Jeunes s'est démené pour que ce projet ait lieu et a organisé depuis septembre des actions d'autofinancement : vente de soupes au Forum des Associations, vente de confitures préparées par leur soin, organisation d'une tombola, vente de brioches... Ils ont aussi présenté leur projet à M. LeMaire et Madame Annie Lagrange, adjointe à la jeunesse et ont obtenu une subvention pour le mener à bien..
Merci à tous les Saint-Jeandaires qui, en achetant un pot de confiture, une brioche ou une soupe ont contribué à faire du Fay'Stizik une réussite !

«Nous pouvons être fiers de nos jeunes !»

La Médiathèque

Boîte retour

Découvrez le nouveau service de retour proposé 7 jours/7. Lorsque la médiathèque est fermée, vous pouvez déposer vos documents dans la boîte de retour installée à l'extérieur, devant l'entrée. En dehors des jours et heures d'ouverture au public, cette boîte de retour, vous permet de restituer tous les documents que vous avez empruntés (livres, revues, CD et DVD).

Mode d'emploi :

Soulevez le rabat et faites glisser les documents dans l'ouverture.

Les retours des documents dans notre logiciel informatique seront effectués par l'équipe de la médiathèque avant l'ouverture des portes au public.

Tant que cette opération de retour «informatique» n'est pas réalisée, les documents restent enregistrés sur votre compte. Ils sont encore sous votre responsabilité.

Les usagers qui rendent, par l'intermédiaire de la boîte de retour, des documents incomplets, perdus, détériorés ou en retard, sont soumis aux mêmes conditions que celles définies dans le règlement intérieur de la médiathèque.

Enfin, merci de garder vos documents lorsque la boîte est trop pleine.

Un nouveau visage à la médiathèque

Depuis le mois de mars, Margot Berger effectue un remplacement à la médiathèque. Elle est présente les jeudis et les vendredis. Diplomée d'un DUT métiers du livre, Margot assure le suivi des usagers (réservations, retards), les permanences de prêt, l'équipement des livres et bien d'autres tâches.

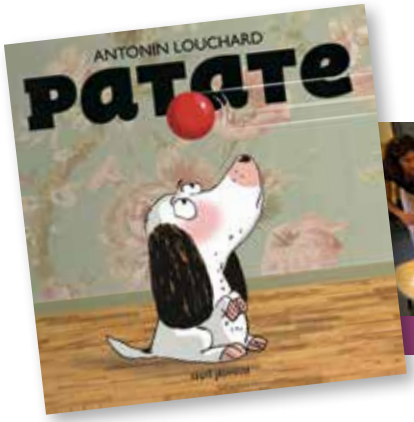

Drôlalire

5 titres en lice cette année pour Drôlalire :

> Pas beau Coco/ Jean Leroy
> Gare au monstre / Sunghe Shin
> Patate/ Antonin Louchard
> Dis ours, tu dors ? / Jory John
> Loup gris et la mouche / Gilles Bizouerne

Les élèves de GS,CP ont voté et ont élu Patate.

Je lis j'élis

Les élèves de CM et CM2 des écoles saint-jeandaires ont participé au prix Je lis j'élis.

Parmi les 4 romans en compétition, les participants ont désigné comme grand vainqueur «Y a pas de héros dans ma famille de Jo Witek».

Clic d'été

Faites-nous voyager et envoyez-nous une photo de vous et de vos lectures d'été à l'adresse ci-dessous :

mediatheque@ville-st-jean-bonnefonds.fr

Tout l'été, nous exposerons vos photos.

C'est l'été

La médiathèque reste ouverte tout l'été aux horaires habituels. Fermeture exceptionnelle mardi 14 août. De nombreuses sélections de livres à emporter en vacances vous sont proposées.

La Maison du Passementier

Visites thématiques

Cette année pendant la fermeture annuelle du musée, durant laquelle des travaux seront réalisés, nous organisons trois temps de rencontres et de visites thématiques.

> Mercredi 20 juin à 15h

La passementerie racontée aux enfants

Visite découverte qui s'adresse aux moins de 10 ans. Qu'est-ce qu'un passementier ? A quoi servaient les rubans ?
Comment marchent les métiers à tisser ? Autant de questions auxquelles la visite tentera de répondre de manière ludique !

> Vendredi 20 juillet à 15h

Le tissage du ruban stéphanois, histoire et technique

Visite découverte de la Maison du Passementier pour tout savoir sur la fabrication des rubans depuis le milieu du 19e siècle à nos jours.

> Jeudi 9 août à 15h

Les ateliers de passementiers

Visite axée sur la vie quotidienne des passementiers et leurs familles mais aussi la particularité de ces ateliers et leur architecture. La visite sera combinée d'un parcours en extérieur pour observer les ateliers de la commune (si le temps le permet).

Les Journées Européennes du Patrimoine

Samedi 15 et Dimanche 16 septembre de 14h à 18h

Ouverture gratuite – démonstrations de tissage sur les métiers Jacquard.

Nouveau dans la boutique !

Le topoguide des randonnées de Saint-Etienne Métropole, dont un parcours sur Saint-Jean-Bonnefonds, est disponible en vente dans la boutique de la Maison du Passementier.
Retrouvez également des informations touristiques, des idées balades ou des sorties découverte du territoire pour vos belles journées d'été. Dans le cadre de l'exposition « FIBRES », nous proposons de découvrir les sacs en paille de chanvre ! Réalisés par l'entreprise Geochanvre, ces sacs originaux sont éco responsables !

> Pour les Saint-Jeandaires gratuit pour les moins de 18 ans, 2€ pour les adultes

> Gratuit pour les moins de 6 ans

> Plein tarif 4€

> Tarif réduit 2€

La nouvelle exposition temporaire de la Maison du Passementier de septembre à décembre

Présentée à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, la nouvelle exposition vous propose de découvrir les filières textiles. Que ce soit la tapisserie d'ameublement, le travail du bottier, ou encore l'industrie de la sangle, l'exposition présentera le parcours de ces professionnels qui oeuvrent soit de manière industrielle, soit comme artisan d'art à la réalisation de pièces exceptionnelles.

Fête de la science : du 6 au 14 octobre

Ouverture gratuite et animations. Programme à venir.

L'œuvre végétale et textile

A l'occasion de l'exposition « Fibres » et du projet « Je jardine ma commune », une petite dizaine de personnes a participé à l'atelier de réalisation d'une oeuvre végétale et textile pour le balcon du musée.
Ainsi, notre façade est à présent parée de réalisations faites de rubans, branchages, fleurs et tissages en tout genre ! Des jeans transformés pour l'occasion en pot de fleurs viendront compléter l'ensemble et attirer l'oeil des passants intrigués ! Visible tout l'été.

OUVERTURE DE LA SAISON

PRENDS EN DE LA GRAINE

Par la Compagnie Des plumés, un spectacle à voir en famille à partir de 5 ans.

Tout a commencé le jour où Diane Dugard, jeune circassienne, a décidé de devenir dresseuse de poules. En 2009, elle crée la compagnie Des plumés, en associant Juan Cocho, comédien-écrivain, accordéoniste à ses heures bleues.

Prends-en de la graine est un spectacle léger et naïf, unique en son genre. À la fois un peu cirque, un peu théâtre avec un zeste d'art du clown.

Poétiques et drôles à la fois, Diane Dugard et Juan Cocho nous présentent un numéro étonnant de poules !!! Oui, mais des poules en majesté puisque ce sont des poules savantes ! Louise, Renée, Ornella, Aude, Nina elles sont toutes là, elles sont belles, elles sont bien, elles se sont mises sur leur trente-et-un.

Comme dans un petit cirque-baraque loufoque et absurde, on les verra danser, faire des acrobaties puis jouer de la musique enchaînant saynètes et surprises pour créer, aux yeux bienveillants du public, un monde tendre et surprenant.

Un spectacle pouleversant !

Le budget 2018

> En 2017

Nous avons poursuivi les efforts pour stabiliser nos charges de gestion courante. Nous compensons la baisse des dotations en continuant de rechercher un maximum d'économies. Nous avons limité le recours à l'emprunt en favorisant l'autofinancement de nos investissements et en recherchant toutes les subventions possible qui représentent 6 % de nos ressources en 2017 contre 1 % en 2015.

Quelques indicateurs en euros / habitant pour situer notre commune en 2017 par rapport aux communes de la même strate.

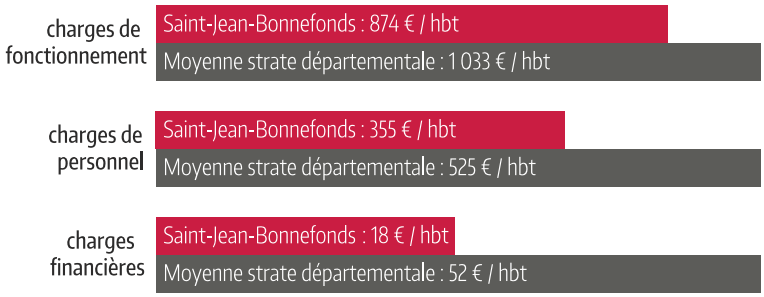

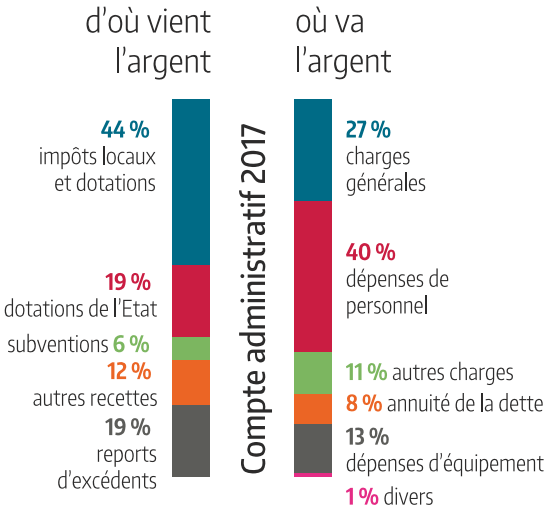

> 2018 – Les nouvelles dispositions gouvernementales : réforme de la Taxe d'Habitation, stabilisation des dotations de l'Etat.

L'année 2018 est porteuse de changements structurants pour les finances des collectivités locales avec notamment la réforme de la taxe d'habitation (TH). Cette réforme consiste en un dégrèvement progressif puis total de la TH pour environ 80% des foyers de notre commune.

Elle s'appliquera en fonction d'un calendrier échelonné sur trois ans : dégrèvement de 30% en 2018 de 65% en 2019 et total en 2020. Malgré l'engagement du gouvernement de « compenser à l'euro près » ce dégrèvement et de stabiliser les dotations au même montant qu'en 2017, cette nouvelle réforme, incontestablement bénéfique pour le pouvoir d'achat de nombreux français, met à mal l'autonomie financière des collectivités et accroît leur dépendance vis-à-vis de l'Etat.

Nous proposons un Budget Primitif à hauteur de 6 797 000 € en fonctionnement et 3 759 000 € en investissement (1 ère tranche des travaux de réhabilitation du bâtiment de « L'Espérance », poursuite des travaux de mise en accessibilité, réaménagement des rues de Chaney et du Puits du Fay, parking rue Claude Desgoutte, réseaux éclairage public...).

Nous avons monté ce budget avec une approche rigoureuse sur les prévisions et en privilégiant les services rendus à nos administrés. Cette année encore, nous financerons les investissements en recourant à un emprunt raisonnable et en multipliant les demandes de subventions.

Nous avons également fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition.

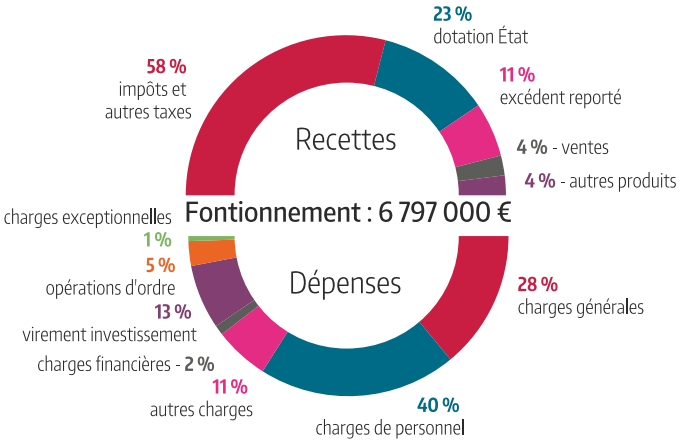

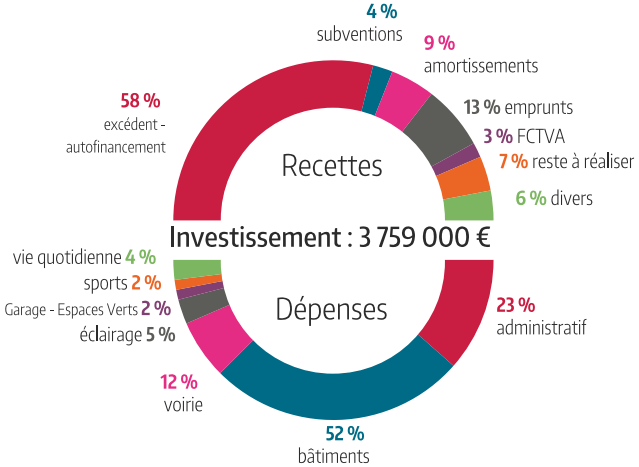

Le Conseil municipal au fil des dossiers

Principales délibérations

15 décembre 2017

- Revalorisation des tarifs communaux 2018
- Convention avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour la mise en oeuvre d'aides économiques en faveur des commerces
- Désignation d'un représentant au sein de l'OGEC de l'école Saint-Joseph
- Modification du régime indemnitaire actuel et création d'un nouveau régime indemnitaire à compter du 1er janvier 2018, pour tenir compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

9 février 2018

- Organisation des rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2018
- Groupement de commande avec les communes de Sorbiers et La Talaudière pour le marché de restauration scolaire
- Convention de partenariat avec le Département de la Loire pour le fonctionnement de la médiathèque
- Rapports 2016 de Saint-Etienne Métropole sur la qualité des services publics d'eau potable, d'assainissement collectif et non collectif.

2 mars 2018

- Débat sur les orientations budgétaires 2018
- Modification du programme, approbation de l'avant-projet détaillé de la réhabilitation du tènement de l'Espérance
- Convention d'ingénierie avec les Francas de la Loire pour accompagner la commune dans son projet et ses actions en direction des enfants, des jeunes et des familles
- Nouvelle adhésion à la compétence optionnelle éclairage public proposée par le SIEL.

6 avril 2018

- Vote du compte de gestion et du compte administratif 2017
- Vote du budget primitif 2018 et fixation des taux d'imposition
- Taxe locale sur la publicité extérieure
- Attribution des subventions de fonctionnement aux associations
- Convention financière avec l'Office municipal des sports
- Convention avec Loire Service Environnement
- Convention avec Léo Lagrange pour la mise en place d'un chantier éducatif
- Cession du RDC de la Maison paroissiale au Diocèse de Saint-Etienne.

Les comptes-rendu des derniers conseils sont affichés à la porte de la mairie et téléchargeables sur le site internet de la commune, dans la rubrique
Vie démocratique - Les conseils municipaux.

Prochain conseil municipal
20 septembre 2018 à 19h

Les commémorations

18 mars : Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

29 avril : Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation

Commémoration du 8 mai 1945

8 juin : Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine

Commémoration de l'appel du 18 juin

Les comités de quartier

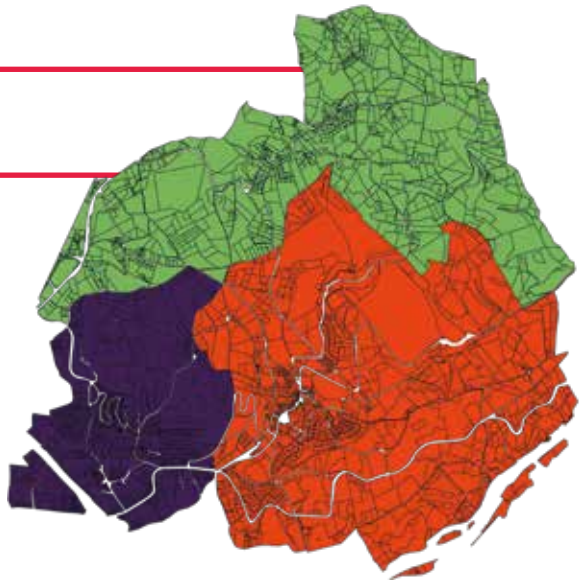

L'assemblée générale

La réunion plénière annuelle des 3 comités de quartier s'est déroulée le 20 mars dernier en présence de Monsieur le Maire, des adjoints et des membres des comités. Chaque comité a exposé son travail et ses projets.

> Pour Le Fay / La Calaminière : propositions d'aménagement du stade du Fay et suivi de l'aire du Puits Pétin.

Participation à l'opération « Je jardine ma Commune », fête des voisins au Puits Pétin, soutien à l'initiative « Bien vivre à la Talaudière » concernant les mauvaises odeurs, projet école Roger Salengro.

> Pour La Baraillère : point sur la zone STEEL, projet de création d'une fresque sur le mur de la rue Jean Baptiste Bruget avec les écoles du quartier et amélioration du stationnement, comité de pilotage pour l'aménagement du périmètre de la rue Victor Hugo et du Clos Vican.

> Pour Le Bourg : point travaux rue Ambroise Croizat (ouverte depuis le 13 avril). Informations sur les projets d'aménagement de la Place Saint Charles, du Centre-Bourg, ainsi que la réhabilitation du tènement de l'Espérance au cours de l'été.

Le Fay - La Calaminière - visite du 2 juin

Les visites terrain

Courant juin, les habitants ont répondu présents à l'invitation de Monsieur Le Maire et des élus, à l'initiative des comités de quartier du Fay/La Calaminière le 2 juin, avec trois points de rendez-vous (Calaminière, Place Marquise, Chaney), de la Baraillère le 9 juin (Servanton, Stade Thiollière, City-Stade du Belvédère), du Bourg, le 16 juin (Pont d'Arcole, Croix Noire, Place du Souvenir).

De façon récurrente sur tous les points de rencontre, les habitants ont exposé les problèmes qu'ils rencontrent sur leur lieu d'habitation (vitesse excessive, stationnement gênant, problèmes de voisinage ne respectant pas les règles d'utilisation de matériel bruyant ou de brûlage désormais interdit toute l'année par arrêté préfectoral).

La Baraillère - visite du 9 juin

La vitesse de circulation automobile est le principal sujet évoqué. La pose de signalisation ou de radars pédagogiques, de ralentisseurs ne remplacera pas le bon sens et la prudence individuelle des conducteurs dont une minorité se comporte parfois, comme inconscients du danger qu'ils représentent pour eux-mêmes et pour les usagers de la route, et pour nos enfants en particulier. Les contrôles de vitesse, à l'initiative de la Police Nationale se poursuivront sur le territoire de la Commune de façon aléatoire.

Le Bourg - visite du 16 juin

Une fois proposées des solutions (amélioration des situations, travaux) quand cela est possible ou envisager l'intervention de la police municipale quand cela s'avère justifié, les débats s'orientent souvent sur les nouveaux projets de la Commune pour l'avenir (Centre Bourg-Place Saint Charles, l'école du Fay, le devenir de la Ronze). Ces sujets sont également appréhendés lors des réunions des comités de quartier.

La population est satisfaite de pouvoir rencontrer directement Monsieur Le Maire et ses adjoints sur son lieu de vie, et les discussions bien qu'animées parfois restent conviviales et courtoises et permettent aux élus, impliqués sur le terrain, d'être encore plus à l'écoute des habitants et usagers .

Vos interlocuteurs >

Le Fay/La Calaminière > Karine FLEURY-ALCARAZ et Thierry CHALANCON
La Baraillère > David PRADIERet André GACON
Le Bourg > Charles JACOB et Nathalie BERTRAND

Expression des listes

La rubrique "Expression des listes" est ouverte aux trois listes du conseil municipal. Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Un nouvel élan pour Saint-Jean

Les projets portés par la liste majoritaire, bien souvent votés à l'unanimité, même par une opposition plus préoccupée par la polémique stérile et les démissions en cascade se poursuivent.

Les travaux d'aménagement de la rue Ambroise Croizat contribuent à l'amélioration de nos voiries.

Le bas de la rue de Chaney va être reconfiguré. De nouveaux commerces s'implantent et nous leur apportons tout notre soutien. Le marché du jeudi soir a repris place Saint Charles.

Les projets d'aménagement urbain (Centre-bourg, Espérance, La Ronze, École du Fay) évoluent favorablement avec la participation des Comités de quartier. Notre Commune bouge.

Après l'installation réussie de l'Espace jeunes sous la médiathèque, les clubs « seniors » qui se réunissaient au Pinson vont intégrer, après concertation, l'Espace Voltaire plus central et accessible, avec enthousiasme, dès cette rentrée.

Chaque citoyen compte et nous nous attachons à répondre à tous les questionnements, sans parti pris, toujours dans le sens de l'intérêt général qui guide notre action.

Nous continuerons à mettre en œuvre, avec détermination, les actions proposées pour le mandat que vous nous avez confié pour un Nouvel Élan.

Indépendance Démocratique

Nous accueillons dans notre groupe un nouvel élu, Jérôme-Desorme, qui vous assure de son engagement à défendre les intérêts de tous les St Jeandaires et de la commune. Il vient remplacer Catherine Rebattu qui a décidé de mettre fin à son mandat pour des raisons personnelles. Nous la remercions pour son engagement à nos côtés.

L'élargissement de la rue Ambroise Croizat et les 600 000 euros alloués à ces travaux font débat dans notre commune. Nous avons dit depuis plusieurs années que la sécurisation de cette entrée de ville était une priorité. En effet nous aurions préféré un projet ouvrant des perspectives de développement à long terme enmatière d'urbanisation sur ce secteur de la commune.Ce projet a épuisé les sommes allouées à la refection des voiries sur notre commune par la metropole. Sans autres subventions, la commune a dû budgetiser une somme de 300 000 limitant les autres investissements.

Nous profitons de cette tribune pour vous rappeler que nos élus sont à votre écoute soit parmail

mathiasmartine42@gmail.com

soit par téléphone au

06 86 68 52 63.

Bon été à tous

En avant Saint-Jean

Texte reçu non conforme au règlement intérieur approuvé le 19/09/2014 à l'unanimité des conseillersmunicipaux en exercice.

SÉM
SAINT-ÉTIENNE
la métropole

Cadastre solaire

L'énergie solaire, photovoltaïque pour produire de l'électricité ou thermique pour produire de l'eau chaude (usages sanitaires, chauffage) est une énergie propre et de plus en plus rentable.
Pourtant, les nombreuses arnaques de démarcheurs peu scrupuleux qui se sont développées ces dernières années ont mis à mal la réputation de cette énergie. Pour y remédier, Saint-Etienne Métropole, qui est engagée dans une démarche de « territoire à énergie positive » et qui s'est fixée pour objectif de multiplier par 6 la production d'énergie renouvelable sur son territoire, a mis en place un cadastre solaire à disposition de ses habitants. Cette carte satellite en ligne, développée par la start-up « In Sun We Trust », permet aux 403 000 habitants de la Métropole stéphanoise de repérer leur habitation et d'avoir des informations fiables et objectives en un clic sur le potentiel de production solaire de leur toiture : secteur de la toiture à équiper, production, coût, temps de retour sur investissement, taux de rentabilité avec ou sans financement de l'installation par un emprunt, etc. Mieux encore, si vous souhaitez contribuer à la transition énergétique en vous équipant de capteurs, le site vous accompagne vers des installateurs référencés dont la qualité des précédentes installations a été vérifiée et valide les devis qui vous sont proposés. De quoi franchir le pas en toute confiance.

https://saint-etienne-metropole.insunwetrust.solar

IN SUN WE TRUST

Rénov'actions 42
LE SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
04 77 41 41 25
www.renovactions42.org

Une prime pour changer votre chaudière au fioul

A l'occasion de la présentation du Plan Climat gouvernemental, Nicolas Hulot, Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire , a annoncé la mise en place d'un dispositif « coup de pouce » pour aider les ménages à abandonner les chaudières fioul, une énergie polluante et très couteuse. Concrètement, les ménages abandonnant le fioul au profit d'une chaudière bois ou d'une pompe à chaleur air/eau pourront bénéficier d'une prime pouvant aller jusqu'à 3000€ (pour les ménages aux revenus « très modestes », 2000€ pour les ménages aux revenus « modestes », 550€ pour les autres). Les particuliers préférant opter pour une chaudière gaz pourront eux profiter d'une prime de 450€ (pour les ménages aux revenus modestes et très modestes).
Pour bénéficier de cette prime et d'un accompagnement gratuit et objectif, il est conseillé de contacter Rénov'action 42, le service public de la rénovation énergétique au **04 77 41 41 25** | **www.renovactions42.org**

Avec Saint-Étienne Métropole, améliorez votre habitat

C'est le moment de rénover !
Vous êtes propriétaire d'un logement ? Vous occupez ce logement ou vous le louez à une autre personne ? Vous êtes co-propriétaire ? SaintÉtienne Métropole peut vous aider financièrement à améliorer votre habitat.
La Métropole vient de lancer deux programmes d'intérêt général sur son territoire (53 communes dont Saint-Jean-bonnefonds).
Parce que, en tant que Métropole durable, elle oeuvre à l'amélioration et à la rénovation énergétique de l'habitat. Et parce qu'elle se soucie de votre qualité de vie, tout simplement. Le programme peut concerner différents projets comme la réhabilitation d'immeubles vétustes, un premier achat dans l'ancien, une opération d'isolation (dans le but d'économiser l'énergie), une adaptation suite à une perte d'autonomie, la rénovation de parties communes dans une copropriété,- etc. Aux côtés de Saint-Étienne Métropole, différents organismes contribuent à cet accompagnement financier : le Département de la Loire, l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (Anah), la Caisse d'allocations familiales, Action logement. La Métropole y consacrera, pour sa part, 5 millions d'euros jusqu'en 2022. Mais rassurez-vous, vous n'aurez pas à frapper à la porte de chacune de ces institutions ni à présenter plusieurs fois votre projet. Le dispositif repose sur la simplicité, l'individualisation et le soutien administratif afin que la rénovation de votre logement ne se transforme pas en un parcours du combattant !

› Rénov'actions 04 77 41 41 25
› Soliha 04 77 43 08 80
+ d'infos sur saint-etienne-metropole.fr

État-Civil

Naissances

DÉCEMBRE
Emna HOUMOURA
Lyam CHELAGHA
Louka BERTRAND
Evan MONICO
Antoine BALSAT
Thimothée PRADEL

JANVIER
Reda ELADCHI
Dylan VIAL
Maël ROSSI
Léane CHAPOTON
Maria SEBASTIAO

FÉVRIER
Imran ZOUAOUI
Alya GÖK
Chaïnez BENGHALI
Riyan LICIR

MARS
Aristide PROUST
Ishak DAG
Chloé JOURGET

AVRIL
Salomé BUFFERNE
Eden QUOY
Emma BOURGIN
Noah ALISSO

MAI
Boran ARMUT
Mélina BERENGUER
Léo BISSON
Eloïse RAPP
Kimberley MONCHAND
Mélyne GRANGER
Emeric CORNU COHADE
Celian MOLUÇON PINATEL

Mariages

MARS
Denis GAY
/ Valérie BOUVIER

AVRIL
Arthur GHAZARIAN
/ Armenuhi ANTONYAN

MAI
Raphaël TRAVARD
/ Cyrielle LANSEUR

Michel RICHARD
/ Émilie ORSI

Yoan NAMON
/ Mélia BOUKHALFA

Hüseyin KILIC
/ Gülay BINGOL

Daniel DAYDE
/ Isabelle MOREAUX

Nelly DUPORT
/ Serge FOURNIER

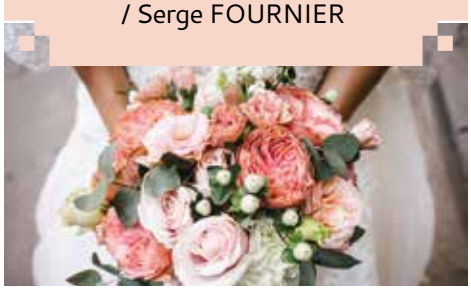

Baptêmes civils

MARS
Alix LAFON

Décès

DÉCEMBRE
Marie-Thérèse OLIVIER
Roselyne PASCAL
Jean-Paul QUIBLIER
Yvonne CLÉMENT

JANVIER
Mabrouka EL MAHRI
veuve MANSOUR
Berthe FAYARD
épouse GAUTHIER
Jeannine GARNIER
épouse ARGAUD
Isabelle GIRARD épouse LLAMAS
Grazia RICCIARDOLO veuve PIOT
André RUSSIER
Maria ROSA épouse RODRIGUES

FÉVRIER
Daniel DÉHAIS
Gabrielle POUGHEON
Félix FAURE

MARS
Lucia KACZMARCZYK
veuve LINOSSIER
Alexandre MARCOUX
Etienne DUCAT
Albert FORESTIER
Jean PHALIPPON

AVRIL
Albert BANCHET
Jean BLANCHARD
Alixe FRACHON

MAI
Simonne SIMON veuve LYONNET

Pacte civil de solidarité (Pacs)

Depuis le 1er novembre 2017, les personnes souhaitant contracter un Pacte civil de solidarité peuvent désormais s'adresser à la mairie de la commune dans laquelle les futurs partenaires déclarent fixer leur résidence commune. Le dossier composé de la déclaration de PACS, de la convention et des pièces justificatives, doit être déposé ou adressé au service État-Civil de la mairie.
Vous pouvez constituer et transmettre votre dossier grâce à la pré-demande en ligne :
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46162
A réception du dossier complet, il sera convenu avec les futurs partenaires d'une date, pour l'enregistrement de la convention, aux jours et horaires suivants : soit le mardi après-midi ou le jeudi après-midi, entre 15h et 17h. Les deux partenaires doivent être impérativement présents lors de ce rendez-vous.

Pour tout renseignement :
service Etat-Civil
lundi au vendredi
8h30 à 12h et 13h30 à 17h
04 77 95 07 03 - 04 77 95 13 55

En savoir plus :
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N144

L'été et la rentrée à Saint-Jean

FESTIVITÉS
13 et 14 juillet 2018
place Saint-Charles

Vendredi 13 juillet
> 21h Retraite aux flambeaux
Départ Thiollière
> 22h Bal
> 23h Feu d'artifice

Samedi 14 juillet
> dès 9h Concours de boules
Place Saint-Charles
> 10h30 Défilé (départ de la mairie) avec la participation de l'Union Musicale
> 12h Apéritif citoyen offert par la Municipalité

MAISON DU PASSEMENTIER
VISITES THÉMATIQUES

Mercredi 20 juin à 15h
La passementerie racontée aux enfants.
Visite découverte qui s'adresse aux moins de 10 ans. Qu'est-ce qu'un passementier ? A quoi servaient les rubans ? Comment marchent les métiers à tisser ? Autant de questions auxquelles la visite tentera de répondre de manière ludique !

Vendredi 20 juillet à 15h
Le tissage du ruban stéphanois, histoire et technique.
Visite découverte de la Maison du Passementier pour tout savoir sur la fabrication des rubans depuis le milieu du 19e siècle à nos jours.

BUS INFO STAS

le jeudi 23/08/2018
14h-16h
Place Saint-Charles

DON DU SANG

vendredi 7 septembre
Pôle festif du Fay
de 16h à 19h
(collation à la suite du prélèvement)

Forum des Associations

organisé par le
Comité d'animation saint-jeandaire
Samedi 8 septembre 2018
auPôle Festif et Sportif du Fay
de 10h à 12h30 et 13h30 à 17h
Venez vous inscrire aux différentes activités de la commune !

LA FÊTE DE LA BATTEUSE

Le Comité d'animation saint-jeandaire
et l'association «La roue lente» vous invitent le
Dimanche 9 septembre 2018
au Pôle Festif et Sportif duFay à partir de 7h

démonstrations, marché artisanal, animations enfants, buvette, restauration!

HORAIRES ÉTÉ

La Mairie
> lundi à vendredi
8h30-12h / 13h30-17h

La Médiathèque
> ouverte tout l'été
aux horaires habituels
mardi 15h-18h30
mercredi 9h30-12h30 / 14h-18h30
jeudi 9h30-12h30
vendredi 15h-18h30
samedi 9h30-12h30
> fermeture exceptionnelle
le mardi 14 août

La Maison du Passementier
> fermée en juin juillet août
> possibilité de visite sur rdv au 04 77 95 07 03

L'Epicerie Sociale
> fermée les 2 et 9 août

L'Espace jeunesse
> fermé du 4 août au 1er septembre.
Les activités reprendront le mercredi 4 septembre

L'Accueil de loisirs maternel et primaire
> ouvert du 9 juillet au 3 août

La Mission Locale
> pas de permanence du 17 juillet au 4 septembre inclus.
Durant cette période contactez le 04 77 01 34 00

Les crèches
> La crèche "les petits mômes" sera fermée du 6 août au 20 août.
Pour répondre aux besoins des familles, les enfants de la crèche "Le colombier", 21 parc Metrotech seront accueillis à la crèche "les petits mômes" pendant les dates de fermeture de celle-ci soit du 20 juillet au 27 août.

Les boulangeries
(sous réserve de changement)

ARSAC CHANIN :
fermée la 1ere quinzaine d'août

BLANC :
fermée du 30/07 au 18/08 inclus

DUPONT :
fermée du 11/07 au 26/07 inclus

BOULANGERIE SAINT-JEANDAIRE : ouverte tout l'été (sauf les vendredis)